

J. C. DUPONT LTÉE, ch. Canada

No. 66.Z1.80 et 67.Z1.103

La Secrétaire adjointe procède à la 3^e lecture par titre des Arrêtés. Les propositions suivantes sont apportées :

2006-112 M. Aldéo Nadeau propose que l'Arrêté No. 66.Z1.80 relatif au plan municipal pour la propriété située 260 chemin Canada, soit adopté.

Appuyée par Michel Dubé. Adoptée.

2006-113 M. Aldéo Nadeau propose que l'Arrêté No. 67.Z1.103 relatif à l'Arrêté de zonage pour la d'une propriété située 260 chemin Canada, soit adopté.

Appuyée par Michel Dubé. Adoptée.

EDMUNDSTON, 30^E AVENUE

2006-114 M. Gérald Morneau propose que le Conseil municipal considère la modification suivante au Plan municipal et à l'Arrêté de zonage d'Edmundston (Zone 1):

Changer la vocation des terrains appartenant à Edmundston situés sur la 30^e Avenue, Edmundston, N.-B. #nid 35181205, 35172931, 35181197, 35181189 et une partie de 35143916 de zone Résidentielle uni et bi familiale (R2) à zone Résidentielle multifamiliale (R4).

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal convoque une réunion publique pour examiner les objections et commentaires à la modification proposée le 16 octobre 2006 en la salle du Conseil à Edmundston, N. B. à 20h00; et que le secrétaire se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier l'avis public prescrit par l'article 68 de la *Loi sur l'Urbanisme* dans le journal "Le Madawaska" indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de cette réunion publique.

Appuyée par Réal Morneau. Adoptée.

AUTRES DOSSIERS MUNICIPAUX :

ADMINISTRATIF

EMPIÈTEMENT D'ENSEIGNE – 270 RUE VICTORIA

2006-115 M. Réal Morneau propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents, entre Edmundston et Anne Marie Gestion Inc., concernant une entente d'empiètement sur l'emprise de la rue Victoria pour l'installation d'une enseigne pour le commerce située au 270, rue Victoria, Edmundston (Zone 1).

Appuyée par Gérald Morneau. Adoptée.

PLANIFICATION, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

APPEL D'OFFRES – REVÊTEMENT EN PAVÉE DE BÉTON PRÉFABRIQUÉ

2006-116 M. Charles Fournier propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés de signer les documents entre Edmundston et Clarence Daigle et Fils Ltée, seul soumissionnaire en date du 29 juin 2006, concernant le revêtement de l'intersection du chemin Canada et de la rue St François en pavée de béton préfabriqué. Cette proposition est conditionnelle à l'obtention du financement.

Appuyée par Louis Lavoie.

Adoptée.

INFORMATION GÉNÉRALE

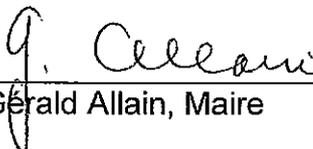
- Prochaine réunion publique – 2 octobre 2006 à 20h00
- Lancement du 2^e volet : Une ville, Un artiste

PÉRIODE DE QUESTION :

Des commentaires sont apportés concernant les dossiers suivants :

- Plaintes de bruits chez Ed Frex
- Demande de rezonage – RPB Construction Ltée
- Enseigne Arrêt, rue Squateck
- Couper haie, coin de la rue ordonnance
- Boulevard Hébert, trou à réparer
- Augmentation constante des factures de taxe

Ajournement de la réunion proposé par Réal Morneau à 20h26.


Gérald Allain, Maire


Doreen Banville, Secrétaire adjointe